



## FICHE DE POSTE : Chef de Projet Vidéoprotection

En 2022, les élus de MOSELLE FIBRE ont décidé d'attribuer une nouvelle mission au Syndicat : l'accompagnement technique des établissements publics dans les domaines du numérique (archivage électronique, vidéoprotection, équipement informatiques et télécoms, objets connectés, cybersécurité et GRC).

Pour se faire, un pôle d'expertise, une centrale d'achat et un service des systèmes d'informations sont créés. Sous l'autorité de son Directeur, le Pôle d'Expertise est actuellement composé de Chefs de Projet Cybersécurité et Vidéoprotection ainsi que d'un Chef de Service des Systèmes d'Information.

### MISSIONS

Le service de Vidéoprotection est composé de deux Chefs de Projet qui accompagnent les établissements publics dans la mise en œuvre de leur projet de vidéoprotection et constitue la référence technique du Syndicat en la matière.

Le Chef de Projet Vidéoprotection accompagne simultanément plusieurs communes ou Communauté de Communes dans la mise place ou l'extension de système de vidéoprotection.

Le chef de projet vidéoprotection est responsable de chaque accompagnement. A ce titre, ses missions seront :

- De définir les besoins de la collectivité ;
- De dimensionner techniquement le système de vidéoprotection ;
- De coordonner la définition et l'estimation des travaux de génie civils nécessaires au projet avec les équipes du service infrastructure ;
- D'estimer le coût du projet sur la base du catalogue de la centrale d'achat ;
- D'accompagner la collectivité dans sa commande auprès des titulaires de marchés de la centrale d'achat et dans le déroulement de la commande (réalisation des Ordres de Services, des Procès-Verbaux de Réception, ...) ;
- De préparer les demandes de subvention (Département, Région et Etat) ;
- D'accompagner la collectivité dans ses demandes d'autorisation ;
- De produire l'analyse d'impact relative à la protection des données (avec l'appui de la juriste de Moselle Fibre).

Ainsi, sous l'autorité du Directeur du Pôle d'Accompagnement, le Chef de Projet Vidéoprotection devra s'occuper des missions suivantes :

### Réalisation du diagnostic et de l'étude de faisabilité

- Recenser les besoins ;
- Contribuer à la qualification des demandes et réaliser le diagnostic de l'existant ;
- Estimer le volume horaire de sa mission (en lien avec les services supports) en vue de l'établissement de convention d'accompagnement ;

- Réaliser et présenter l'étude de faisabilité technico-économique du projet ;
- Etablir un calendrier estimatif de l'opération ;
- Coordonner les relations entre les élus, les partenaires publics et privés, les concessionnaires, la Gendarmerie et la Préfecture.

### **Conception et Accompagnement dans un achat via le catalogue de la centrale d'achats**

- Suivre l'évolution et le développement du projet pour garantir le respect de la qualité et des contenus demandés ;
- Accompagner les collectivités dans les démarches administratives du dossier : aide à l'élaboration d'une analyse d'impact sur la protection de la donnée, aide à la déclaration préfectorale, aide à l'élaboration des dossiers de demandes d'aides financières (Département, Région, Etat) ;
- Accompagner techniquement et fonctionnellement dans les choix d'achats ;
- Aider à la passation des commandes via le catalogue de la centrale d'achat.

### **Suivi de la mise en œuvre du projet et aide à la réception**

- Suivre la réalisation des travaux et accompagner dans les démarches administratives (Ordres de Service et PV de réception) ;
- Réaliser un inventaire complet des produits mis en œuvre ;
- Vérifier la mise au point des images et le masquage des zones privatives ;
- Assister les établissements publics dans leurs formations aux outils déployés ;
- Vérifier les livrables et leur conformité avec le cahier des charges et assister la collectivité dans l'établissement du Procès-Verbal de réception.

### **Accompagnement ponctuel sur un dispositif existant :**

- Conseiller la collectivité dans l'utilisation de ses équipements et l'assister si nécessaire
- Assurer la formation de nouveaux personnels de la collectivité

### **Réaliser le bilan annuel de l'activité :**

- Elaborer les indicateurs techniques et financier de la thématique ;
- Effectuer une analyse des actions passées, en cours et à venir ;
- Intégrer les retours d'expériences ;
- Intégrer les échanges sur la thématique avec les entreprises et les collectivités.

### **Assurer une veille règlementaire, technique et financière de la thématique.**

## **RELATIONS FONCTIONNELLES**

- Relation avec les agents du Syndicat,
- Relation avec les élus et services de tous les membres de MOSELLE FIBRE (Intercommunalités, Communes, Etablissements Publics Locaux et Département) ;
- Relation avec les entreprises titulaires des marchés ;
- Assistance au Directeur de Pôle dans ses domaines de compétence.

## COMPETENCES

- Être rigoureux, organisé, précis et méthodique pour garantir la fiabilité des solutions et le suivi en simultané de plusieurs projets
- Être autonome dans la gestion des projets qui lui sont affectés et maîtriser les techniques de gestion de projet
- Être en capacité de travailler en équipe et à communiquer avec les autres
- Être en capacité d'apprendre et d'appliquer des méthodologies adaptées aux problèmes rencontrés
- Bonne connaissance de la réglementation relative à la vidéoprotection, des règles liées à la sécurité du travail, de l'environnement réglementaire lié à la sécurité
- Bonne connaissance informatique requise
- Connaissance en matière de commande publique serait un plus
- Sens de l'anticipation, force de proposition et capacité à innover
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute dans les rapports fonctionnels et hiérarchiques
- Bonnes compétences rédactionnelles
- Disponibilité
- Déplacements sur le périmètre du Département (Permis B).